



COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION VIE PARTICIPATIVE ET VIE QUOTIDIENNE

Jeudi 25 juin 2019 - Réunion de quartier N°6

(Chemin du Tissage - Rue des Grands Vergers - Place Arthur Gaulard - Chemin du Grand Canal - Rue du Four Banal - Rue de la Source - Rue de Dole - Impasse Cabonne - Place du 8 mai)

Ordre du jour :

- Introduction de M. Durant Grégoire
- Présentation de la démarche vie participative, vie quotidienne
- Point sur le retour de l'enquête
- Débat
- Divers



Un tour de table est fait afin de se présenter.

INTRODUCTION DE M. Grégoire Durant

Les rencontres avec les habitants des quartiers est un moment important. C'est une nouvelle démarche et une volonté du nouveau conseil municipal. Associer la population est important car ils sont les usagers des services, des espaces publics, etc. , au quotidien. Il faut aussi se projeter afin de planifier les actions, les projets sur le court, moyen et long terme. Il est judicieux d'élaborer un contrat de plan qui permet d'avoir cette vision du développement de la commune tout en y incluant la perspective budgétaire. M. Laurent Lahaxe dans le cadre de sa délégation a en charge l'animation et l'écriture du programme pluriannuel. M. Grégoire Durant remercie tous les participants-es.

Monsieur Lahaxe présente la démarche vie participative et vie quotidienne.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE VIE PARTICIPATIVE, VIE QUOTIDIENNE

- Une nouvelle forme de gestion avec la mise en œuvre d'un schéma de développement à court, moyen et long terme.
- Renforcer le lien avec les habitants-es et les élus-es
- Une méthodologie avec des outils d'animation (les réunions, les activités et projets participatifs, les commissions, ...).

Mise en œuvre sur deux niveaux :

1- Technique et administratif :

- Une enquête qui a été réalisée en février 2019.

- M. Laurent Lahaxe a assisté aux différentes commissions municipales. Il en a fait ressortir un certain nombre d'actions participatives (des chantiers et activités). Une synthèse des actions est en cours d'élaboration ainsi que des projets dans le cadre du contrat de plan.
- Elaboration du contrat de plan qui fera apparaître le schéma de développement de la commune ainsi que la perspective budgétaire.

2- L'animation de proximité :

- Les rencontres de quartier qui ont pour objectifs d'échanger sur les différentes compétences de la commune avec les habitants. De prendre en compte les remarques qu'elles soient positives ou négatives. Ces rencontres permettront ensuite de travailler en partenariat avec les habitants des quartiers concernés pour des aménagements ou actions diverses.
- Des animations de proximité (atelier participatif, chantier participatif, formation participative, etc., ...). On pourra retrouver une synthèse des idées émises. Un calendrier sera élaboré pour la rentrée de septembre 2019.

RETOUR ENQUETE

- 61 réponses (19 jeunes et 31 adultes). Ce qui représente un retour de l'ordre de 10%. Ce qui reste dans la moyenne.
- Trois axes dominants : Amélioration des modes de déplacements et sécurité – Amélioration du cadre de vie – Démarche participative. On trouve ensuite la mise en place d'équipements nouveaux – la jeunesse et



les seniors. On peut retrouver le contenu de l'enquête sur le site de la commune (vie participative et vie quotidienne).

M. Laurent Lahaxe précise également qu'il a été mis en place dans le cadre de la vie quotidienne la fiche signalement. Elle permet de signaler un problème ou effectuer une réclamation relative à la voirie, à la propreté, aux espaces verts, etc, ...Le document est disponible sur le site de la commune. Cette démarche permet d'avoir des échanges directement avec les personnes et surtout de les tenir informées de l'avancement de la démarche. M. Laurent Lahaxe précise qu'il a déjà plusieurs demandes en cours. Un registre est tenu à jour.

DEBAT

- **Rue du Four Banal – rue de la source :** Suite aux travaux du SIED (Syndicat Intercommunal des Eaux de Dampierre) la route a été refaite par le syndicat. Il est déploré que le gravillon n'a pas été fait jusqu'aux portes. M. Le Maire précise que les travaux sont de la compétence du SIED. Toutefois, il précise qu'il pensait que tout serait fait à l'identique. Toutefois, il pourra être fait un point avec le SIED qui a missionné les travaux pour demander à ce que la reprise soit faite correctement même si la commune n'est pas décisionnaire par rapport à ce chantier. Il est également dit qu'il serait bien que la population soit concertée en amont lors des travaux. Il est précisé que c'est cette démarche qui sera mis en place dorénavant. Les réunions sont une première phase.
- **Terrain de André Quentin :** Il est posé la question de savoir ce qu'il serait fait du terrain. « On entend dire qu'il sera fait des parkings ». « Ne pourrait-on pas être concerté pour

avoir notre avis ? ». « Il pourrait y avoir un autre projet de type environnemental ». Pour le moment, la commune a fait une proposition d'offre de rachat du terrain afin de faire une acquisition foncière dans un premier temps. Ensuite viendra la phase d'étude de faisabilité concernant un projet sur ce terrain en y associant les habitants.

Rue du grand Verger – Rue du Tissage :

- On observe une circulation importante depuis la mise en place de nouveaux services (bureaux de la communauté de communes Jura nord (CCJN), déchetterie, ...). Il est précisé que les travaux sont commencés dans cette rue et que ce projet remontait de l'ancienne municipalité. Les Travaux seront réalisés en régie par les agents du service technique en partenariat avec le service technique de la CCJN. Une phase expérimentale avait été réalisé en ce sens. Par ailleurs, il sera réorganisé le sens de la circulation lors de la création du lotissement « rue de Dole ». Il est demandé que les habitants du quartier soient associés à la démarche.
 - Problème du stationnement le long du mur – rue du Grand verger : Le mur est propriété de la société HLM qui loue au foyer logement. Effectivement, il convient de faire le point avec le foyer logement car le mur se dégrade (pierre, chute de tuiles, ...) et de les inciter à refaire ce qu'il convient pour la sécurité des personnes et des biens. Par ailleurs, un devis sera fait de marquage pour la limite du Stationnement du côté des habitations.
- **Salle des fêtes** : Une personne précise que l'éclairage du parking de la salle n'est pas toujours éteint. Quand la salle est louée, un état des lieux est fait et il est précisé aux personnes un certains nombres de consignes dont celle-ci. Il convient de refaire une affiche afin de sensibiliser les personnes. Par ailleurs, il est demandé s'il est possible de mettre un marquage et panneau Stop à la sortie du parking afin de renforcer la sécurité au regard de ce qui est observé.
- **Les containers de la salle polyvalente** : Des habitants du quartier observe que des gens viennent déposer leurs ordures ménagères dans les containers dédiés à la salle polyvalente. Il y a même des gens extérieurs à la commune. C'est encore une fois un manque de civisme et de respect. L'assemblée propose plusieurs solutions : couvercle à fermeture, déplacer les containers derrière la salle dans une endroit fermé et sortir les poubelles le moment venu). Ceci sera traité courant semestre 2019.
- Des personnes de l'assemblée demandent à ce qu'il soit refait une information concernant le bruit, la tonte, etc,... et d'informer les nouveaux arrivants également. On déplore encore le manque de respect des consignes et ce pour le bien-être de tous.
- **Les jeunes** : On observe différents groupes de jeunes sur la commune. Certains jeunes dégradent les équipements, les espaces publics et ne respect pas le code de la route (non port du casque, roue arrière, pot débridé, etc, ...). Tous ne sont pas des jeunes de Dampierre et tous ne sont pas irrespectueux des biens et des personnes. Il ne faut pas tout mélanger précise M. Laurent Lahaxe. Chaque groupe « vie » différemment. Par ailleurs, il y a déjà eu des discussions avec ces groupes. Ce travail sera renforcé cet été. Il est abordé les problèmes de certains jeunes par rapport aux produits illicites (alcool, drogue, ...). Que faire pour les sensibiliser ? Passer par une association ? Il a été fait une information auprès de la Gendarmerie par rapport à tous ces problèmes. Le travail sera poursuivi.

Divers

- **Pont de Dampierre (route de Fraisans) :** Quand est ce qu'il sera fait une voie piétonne dans la plaine de Dampierre ? Il est répondu que ce domaine de compétences n'appartient pas à la commune. Néanmoins, le projet peut être déposé à la CCJN ainsi qu'auprès du Conseil Départemental du Jura dans le cadre des déplacements doux. Dans la réflexion de ce projet, il avait été soumis de faire un trottoir sur le pont (par un élargissement du pont) ? Une autre possibilité également peut être étudiée en utilisant le chemin de l'association foncière qui traverse les champs pour mener au pont de Fraisans. Ce dossier sera inscrit dans le programme plurannuel.
- **Rue de Dole :** Il est posé la question de la sécurisation des trottoirs pour les enfants le long de la route nationale. Auparavant, il y avait des plantations qui au fil du temps ont apporté une gêne visuelle pour les gens qui sortaient de chez eux. De plus ces plantations n'ont pas résisté dans le temps. A ce jour, il existe un cheminement en sable qui balise la zone piétonne. Il faut réfléchir sur la mise en place de quelque chose qui permettrait d'avoir une perception visuelle autre pour rendre cette zone plus sécurisée d'une part, pour les piétons et, d'autre part, permettre de faire en sorte que la vitesse soit réduite par ce futur aménagement. Il est expliqué qu'une fois à un passage piéton un camion s'est arrêté pour laisser passer une personne et au même moment une voiture à doubler le camion. Dans le cadre de l'aménagement du nouveau lotissement (rue de Dole), un petit ilot sera implanté. Celui-ci permettra de réduire la vitesse. Néanmoins, il convient de mener une réflexion autour de ces questions.
- Il est abordé le transit des poids lourds sur cet axe. Cette question sera abordée ultérieurement lors d'une prochaine réunion.
- **Rue de la source :** Il est demandé pour mettre en place une zone piétonne balisée rue de la Source. Cette réflexion peut être menée avec les habitants du quartier en sachant que le rue n'est pas très large. A inscrire dans le cadre de la démarche du programme plurannuel.
- **Stationnement école :** Il est toujours observé le non-respect des règles de stationnement devant l'école par des habitants et ce quelques fois au détriment de la sécurité des personnes.
- **Maison M.Converset :** Quel devenir ? A priori, l'ancien propriétaire ne fera pas les travaux de rénovation. Faut-il en faire l'acquisition foncière ?

Le rapporteur

M. Laurent Lahaxe